



Règles de conduite sur Internet

Ces règles s'appliquent à la communauté UPSA

Les médias de l'UPSA croient en une culture constructive du débat. Les personnes qui écrivent des commentaires ont le droit de s'exprimer sur des sujets cruciaux pourvu qu'elles le fassent dans le respect de chacun. C'est pourquoi nous avons pris les mesures suivantes:

- Nous vérifions toutes les contributions dans l'intérêt de tous les participants à la discussion. Si elles contreviennent à nos règles de conduite sur Internet, nous les supprimons. Ces vérifications sont susceptibles de ralentir la publication des commentaires. En conséquence, nous vous remercions de votre patience.
- Nous nous réservons le droit de fermer des discussions et des débats.
- Nous vous remercions d'accepter de telles décisions de la part des médias de l'UPSA. Nous ne publierons pas les commentaires concernant nos modérateurs et aucune réponse n'y sera faite. Veuillez nous contacter par e-mail à newsdesk@agvs-upsa.ch à cet effet.

Liste des contributions qui ne seront pas publiées

Nous ne publierons pas les contributions qui présenteront l'un des points suivants au moins:

1. Tout commentaire qui n'est pas rédigé en français, allemand standard ou italien ou qui contrevient aux règles élémentaires de grammaire et d'orthographe.
2. Les déclarations illicites, blessantes, déshonorantes, injurieuses, diffamatoires ou médisantes, pouvant porter atteinte à la réputation et à la bonne marche des affaires, pornographiques ou racistes.
3. Des commentaires qui dénigrent d'autres utilisateurs et d'autres groupes sociaux, par exemple en raison de leur religion, de leurs origines, de leur ethnie ou de leur nationalité, de leurs revenus, de leur orientation sexuelle, de leur âge ou de leur sexe, de leurs convictions philosophiques ou politiques ou d'un quelconque handicap physique, mental ou psychique.
4. Toute contribution qui pourrait être comprise comme un appel à la violence ou à la commission d'actes délictueux.
5. Des attaques verbales à l'endroit d'autres lecteurs ou auteurs.
6. Les contributions qui révèlent des données personnelles appartenant à leur auteur ou à des tiers, telles que des antécédents médicaux, adresses ou des détails relevant de litiges avec des assureurs.
7. Toute contribution qui n'est pas directement liée au débat.
8. Toute contribution qui se réduit à la pure expression de sentiments sans la moindre argumentation pour appuyer cette opinion ou ce ressenti.
9. Toute contribution trop longue qui entraverait la structuration du débat. N'oubliez pas que des formulations concises et claires sont plus efficaces que des déclarations longues et générales.
10. Des allégations et des soupçons qui ne peuvent être vérifiés.
11. Des liens qui mènent à des sites Internet que nous considérons comme de la pure propagande ou qui satisfont à l'un des critères susmentionnés.
12. Toute contribution revêtant un caractère publicitaire.

En cas de questions ou de suggestions, n'hésitez pas à écrire à newsdesk@agvs-upsa.ch.

État: 1^{er} janvier 2020